



Ville d'Esch-sur-Alzette

Finances communales

Projets de construction, de grosses réparations et de démolition des édifices communaux

Date délibération : 10/07/2026

Référence	FC01-2026-A198	Code interne	14.2.2
------------------	----------------	---------------------	--------

TRAITEMENT TERMINÉ SANS OBSERVATION

L'acte contrôlé ne donne pas lieu à une suspension ou à une annulation.

Fait le 29 juillet 2026